

PROJET EMERGENCE DES POSSIBLES

Il existe une vérité première dont l'ignorance a déjà détruit d'innombrables idées et de superbes projets: au moment où l'on s'engage totalement la Providence éclaire notre chemin. Une quantité d'éléments sur lesquels on ne pourrait jamais compter par ailleurs contribue à aider l'individu. La décision engendre un torrent d'événements et l'individu peut alors bénéficier d'un nombre de faits imprévisibles, de rencontres et du soutien matériel que nul n'oserait jamais espérer. Quelle que soit la chose que vous pouvez faire, ou que vous rêviez de faire, faites-la.

L'audace a du génie, de la puissance et de la magie.

COMMENCEZ DÈS MAINTENANT.

GOETHE

Sommaire

- Les urgences
- Les Objectifs
- Les projets coopératifs
- Les financements

URGENCES

La crise financière qui s'amplifie et la crise économique qui s'approfondit entraînent une précarité de plus en plus inquiétante.

Avoir un abri devient une des grandes problématiques de notre temps. La location d'un lieu dépend des capacités de payer un loyer grâce à un revenu ou un salaire. Habiter devient pour certains une gageure et l'exil se prolonge par une dé-socialisation qui rend les individus étrangers les uns aux autres. Le modèle agricole dominant a montré son incapacité à nourrir la population mondiale. Il provoque au contraire : famines et misère sociale, pollutions et maladies induites, graves perturbations climatiques.

Aucun des problèmes actuels ne peut être résolu isolément.

Nous sommes soumis à des contraintes administratives, auxquelles s'ajoute une prolifération de lois très souvent contradictoires, mais toujours de nature à décourager les initiatives les plus dynamiques.

Il n'est pas envisageable de construire quoi que ce soit sur une telle réalité.

Dans un avenir plus proche qu'il n'y paraissait il y a seulement quelques semaines, l'exode des citadins va prendre une ampleur considérable: un nombre croissant de citadins risquent de s'installer en zone rurale, de plus en plus souvent pour des raisons d'insolvabilité financière.

Si l'on veut qu'il soit positif, l'exode urbain doit être maîtrisé et géré.

- Cet exode urbain entraînera des remaniements, certes, mais ils seront bien moindres que les perturbations provoquées par la folle course au profit.
- Seul un projet global, réalisé sur un territoire, est susceptible d'apporter une solution à la transversalité et à l'ensemble des problèmes posés, grâce à un effet de synergie que lui confère précisément cette globalisation.
- Un changement radical de modèle agricole s'impose: Se nourrir chez soi, sur les marchés locaux (jardiniers ou paysans), en milieu rural et urbain, indépendamment de l'industrie, en agriculture biologique et avec des semences paysannes, devient une priorité. Ce changement ne pourra se faire qu'en lien avec les mouvements paysans qui adoptent l'agro écologie.

Accueil des citadins délocalisés

- Les personnes seront accueillies en fonction de leur éthique personnelle et de leurs compétences.
- Un habitat coopératif sera proposé à ceux qui voudront vivre sur le domaine dans le cadre d'un projet d'activité personnel et/ou collectif
- Elles devront participer à la création et à l'évolution d'une Charte les engageant à vivre en convivialité, dans le respect de leur environnement.
- Un système d'échange Local sera utilisé en interne et l'euro sera conservé pour les échanges avec l'extérieur.
- Un système d'agriculture de proximité permettra de consommer les produits locaux, d'éviter les transports et de mettre en place des partenariats avec les cultivateurs biologiques de la région en attendant d'atteindre une auto suffisance alimentaire.
- L'échange et la recherche sur les pratiques agricoles alternatives, les savoirs et savoir-faire acquis de longue date ;
- Le partage et le maintien de la vitalité des semences paysannes
- Un retour au local ne supprimera pas tous les échanges commerciaux mais il réduira les transports inutiles, tout en encourageant des changements de nature à renforcer les économies locales.
- Chacun, sur place, contribuera à la restauration des habitations en ruine et des hameaux, ainsi qu'à l'entretien de la végétation et des forêts, en partenariat avec des chantiers de jeunes, tout en se formant professionnellement

Pour faciliter cet accueil, il faut développer dès à présent:

- l'autosuffisance sur le plan de l'alimentation et de l'énergie;
- un habitat écologique pour tous, notamment par auto construction;
- l'intégration des personnes âgées et la mise à profit de leur expérience et compétence;
- une formation permanente généralisée des jeunes et des personnes en recherche d'activité.
- Une ensemble de services collectifs (restaurant, centrale d'achat, centre de documentation, laverie, crècheetc

OBJECTIFS

METTRE EN OEUVRE SUR UN TERRITOIRE DONNÉ UN ENSEMBLE DE PROJETS EN SYNERGIE POUR CONSTITUER UN PROJET SOCIAL LOCAL D'ENVERGURE

Principes de base

- Réunir et mettre en œuvre, dans un même lieu, les techniques, biens et service respectueux de l'homme et de l'environnement en matière d'habitat, d'énergie, de transport, de santé, d'agriculture, d'éducation, de traitement de l'eau, de recyclage des déchets, et dans tous les autres domaines impliquant le vivant afin d'assurer aux habitants de la collectivité une existence en harmonie avec la Nature et prouver par là une possible réconciliation des activités humaines et de l'écologie, pour le bien-être de tous.
- Participer à la préservation de ce site naturel en faisant de celui-ci un site pilote, témoin d'une harmonie possible entre la présence de l'homme et la nature sauvage
- Réussir à vivre autrement avec un nouvel état d'esprit empreint d'humanisme, de partage, de solidarité, de simplicité volontaire, de liberté, de beauté pour qu'un autre monde et un autre avenir soit possible.
- Permettre l'intégration de logements et de lieux d'activités agricoles, artisanales, sociales et culturelles.

- Réaliser ensemble
 - ◆ Un certain nombre d'expérimentations autour d'une organisation fondée sur l'échange et la solidarité en lieu et place de la concurrence et de la compétition. L'avenir de l'entreprise se situe dans la coopération, la gestion concertée par des producteurs associés, la réorientation de la production vers des finalités écologiques soutenables, l'inscription dans le local et le développement personnel de ses membres.
 - ◆ L'association d'activités dans des domaines aussi variés que les médecines douces, l'agroécologie, l'artisanat, l'art, l'élevage extensif, l'écoconstruction, l'initiation à l'environnement ou le développement de méthodes pédagogiques;
 - ◆ Un lieu de réflexion, de formation et d'expérimentation pour aider au retour à la terre, renforcer les liens sociaux et solidaires entre les hommes dans le respect de l'environnement, sensibiliser les enfants à l'écologie et aux relations humaines.
 - ◆ Des chantiers transdisciplinaires: intelligence collective, communication non violente, 'sociocratie', monnaies alternatives.....
 - ◆ Des lieux expérimentaux où seront mis en pratique l'autonomie dans un esprit collectif et solidaire et où notre créativité retrouverait ses droits.

- Constituer progressivement une communauté humaine ayant une dynamique commune basée sur:
 - ◆ Un engagement, pour créer un mode de vie durable.
 - ◆ Une citoyenneté active et participative dans l'esprit de la non-violence.
 - ◆ Une pratique de l'écologie appliquée et de l'économie solidaire.
 - ◆ Une appropriation de son temps et de son espace: construire son habitat, se nourrir, se soigner, apprendre, créer, ne pas polluer, aimer et respecter la terre, l'autre....

Structures de pilotage du projet global

- Une association Loi 1901, nommée «Gaya Nowa», sera chargée de définir l'éthique et les finalités du projet global et de constituer les partenariats.
- Une société coopérative d'intérêt collectif « Emergence des Possibles», aura pour mission de piloter et d'animer l'ensemble de la mise en place des projets coopératifs d'entreprise.

PROJETS COOPERATIFS

- **Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif: 'EMERGENCE DES POSSIBLES'**

Incubateur et développeur de projets d'entreprises: gestion de toutes les activités structurelles du domaine, mutualisation des services et des ressources:

- ◆ Logistique: informatique, bureaux, Internet, Intranet etc.
- ◆ Ressources humaines: coopérateurs-salariés, gestionnaires, animateurs, formateurs etc.
- ◆ Ressources financières et monétaires.

- **Premières réalisations prévues**

- ◆ Coopérative d'Agroécologie: tous les métiers pour y faire pousser les richesses de la terre (entre 200 ha et 400 ha cultivables) potagers -vergers - jardins - élevage, etc.
- ◆ Coopérative 'Bâtir Ecologique': toutes les compétences nécessaires pour un habitat sain.
- ◆ Coopérative "Energies": veille sur l'existant, recherche et développement pour une autonomie maximum.
- ◆ Coopérative de distribution et centrale d'achats : alimentation bio - produits mieux-être - matériaux écologiques - services à la collectivité pour tous les acteurs du lieu.
- ◆ Coopérative : restauration à tendance bio et végétarienne.
- ◆ Pôle pédagogique en lien avec les activités du lieu
- ◆ Pôle de formation avec son centre de ressources et sa médiathèque; Formation à tous les métiers du monde de demain en lien avec les coopératives du domaine: architecture organique et habitat bio climatique, agriculture biodynamique et autres pratiques agricoles ancestrales ou d'avant-garde, cuisine naturelle, santé totale, énergies nouvelles.....
- ◆ Pôle d'insertion.
- ◆ Pôle d'écotourisme rural: initiation à l'environnement, randonnées équestres et pédestres, etc.

- **Réalisations ultérieures**

- ◆ Coopérative d'habitation et d'hébergement: chambres, gîtes, résidences...pour les acteurs du lieu d'abord, puis pour tous les visiteurs et invités, retraités, handicapés, jeunes en insertion et en formation.
- ◆ Pôle des Créateurs : Cité d'artistes, d'artisans et d'entrepreneurs.
- ◆ Pôle de Bien-être et de ressourcement.
- ◆ Village d'accueil International:
 - Hôtellerie et ferme auberge
 - Espaces d'accueil pour l'organisation de colloques, séminaires, conférences, manifestations socio culturelles...
- ◆ Etc.

Le rôle des Coopératives dans la mise en oeuvre des projets

- ◆ Elles fonctionneront en réseau et en synergie à partir des finalités proposées par **l'association «Gaya Nowa»**.
- ◆ Elles prendront des formes adaptées à leur objectifs: Coopérative d'activités et d'emploi, de production, d'achats...
- ◆ Elles seront capables d'assurer leur autonomie financière et devront pouvoir se pérenniser sur la base des biens et/ou services qu'elles proposent.

FINANCEMENTS

LA DEMARCHE

Relier des personnes disposant d'argent et des porteurs de projets à finalité humaine qui contribuent au développement du bien-être durable, collectif et individuel dans un esprit de solidarité dans tous les domaines.

- o Les financeurs 'voient' où va leur argent et comment évoluent les projets qu'ils financent.
- o Les porteurs de projets et les acteurs savent qui les finance et qui les aide à concrétiser leur projet.

COMMENT ?

▪ **Financement classique**

- o **Aide financière privée: mécénat**
- o **Dons ou adhésions (à titre bienfaiteur) à l'association**
- o **Prise de parts sociales dans les diverses structures coopératives**
- o Subventions publiques (Europe/FSE, Etat, Région, départements)
- o Prêts garantis

▪ **Epargne solidaire**

o **Foncière Terre De Liens**

- Achats d'actions pour l'acquisition de terres

o **La Nef**

Pour les épargnants:

- Dépôt sur livret Nef- Crédit Coopératif ou Compte-chèques Nef- Crédit Coopératif.
- Engagement de caution d'un cercle de personnes qui se portent garant .

Pour les porteurs de projets:

- Prêt sur 1,2 ou 3 ans à un taux choisi.
- Capital Risque Solidaire.

QUI?

Partenaires et actionnaires potentiels d'abord pour l'achat du domaine par l'intermédiaire d'une SAS puis pour les diverses entreprises qui seront à créer.

- Des personnes privées
- Des entreprises dans le secteur du biologique, écologique, de l'économie sociale et solidaire.
- Des fondations pour le 'développement durable' le patrimoine, l'écologie, l'insertion etc.
- Des institutions internationales (Europe, ONU, Unesco...)
- Des organismes financiers solidaires (Banque Ethique, Nef, Garrigues, Cigales...)
- Le public (groupement d'utilisateurs)
- Les coopératives et les associations actives dans le projet
- Des collectivités locales.

ANNEXES

Sommaire

- L'association «Gaya Nowa»
- Qu'est ce qu'une «Société Coopérative d'Intérêt Collectif»(SCIC)?
- Qu'est ce qu'une «Coopérative d'Activités et d'Emplois»?

L'ASSOCIATION «GAYA NOWA»

FINALITES

Il est du pouvoir de chacun d'entre nous de mettre un terme, une fois pour toutes, à la misère, de partager des richesses sans cesse croissantes et d'augmenter le temps libre de tous les êtres humains, afin que le bien-être durable se généralise.

Dans ce but, l'association Gaya Nowa se propose:

- De participer à la création d'espaces, sur des territoires réels et virtuels, destinés à mettre en lien des organisations et des personnes qui s'engagent à promouvoir des pratiques d'échange solidaire de biens, de services, d'information, de liens affectifs et d'entraide parmi ses membres.
- De développer des partenariats créatifs avec tous ceux qui se trouvent en harmonie avec sa vision et de constituer des réseaux dans lesquels des citoyens porteurs de changement se reconnaissent, se nourrissent et se retrouvent pour donner vie à une autre société.

Les initiatives économiques au sein de ces réseaux visent à ce que tous puissent partager solidairement la propriété, le contrôle et la gestion des biens et des moyens de production, de la connaissance, de la technologie et des bénéfices résultants de l'action de produire, de commercialiser et de consommer.

Ces réseaux d'espaces solidaires travaillent à la construction d'une économie fondée sur les valeurs de la démocratie, la coopération, la réciprocité, le respect de la diversité, la justice sociale, l'équité, la solidarité, la complémentarité et l'amour.

Ils se proposent d'être les prémices d'un nouveau mode d'organisation de la société du local au global. Le travail humain, la connaissance, l'éthique et la créativité sont les valeurs centrales de cette société

OBJECTIFS

Développer des projets sur les territoires

- Ouvrir des espaces dans des territoires ruraux permettant à tous les porteurs de projets en résonance avec les valeurs de l'association, de les présenter, les expérimenter et d'échanger des savoirs-faire.
- Faire fonctionner en synergie au sein d'une même structure juridique, et dans un même territoire, différents projets, personnels, d'entreprises sociales, d'associations, indépendants mais ayant des finalités communes.
- Transformer ces espaces en point d'accueil pour un ensemble d'organisations et de particuliers désireux d'expérimenter avec d'autres un ensemble d'initiatives économiques, sociales, environnementales et culturelles ...

Réalisation d'une Plate-forme des réseaux solidaires

- Mettre en ligne sur Internet un Portail - Plate forme du réseau présentant ses objectifs et lançant des appels à Projets - Lieux - Finances - Compétences - Expériences....
- Regrouper les compétences, partager les connaissances, transformer nos différences en complémentarités grâce aux synergies et aux mises en réseau.
- Mettre à la disposition des porteurs de projets des outils d'aide à la conception et à la concrétisation de projets et d'initiatives sociales ou économiques à finalité humaine.
- Mettre à disposition sur le Net une plate-forme de rencontres, d'expression, d'information, d'échanges et de coopérations autour de projets, pour ceux qui souhaitent proposer leur version de l'utopie.

POURQUOI UNE «SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF»?

La S.C.I.C. concrétise l'avènement en France de la coopération en multi - sociétariat.

- Elle permet d'associer et faire travailler ensemble des personnes physiques et morales qui ont un rapport de nature diverse avec l'activité : bénéficiaires, salariés, financeurs, bénévoles, collectivités publiques, etc. Ces personnes peuvent être associées au capital de la coopérative.
- C'est une nouvelle forme d'entreprise coopérative qui a pour objet « la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif, qui présentent un caractère d'utilité sociale ».
- En tant qu'entreprise, elle a un statut de société commerciale, SA ou SARL, et comme toute entreprise, est soumise aux impératifs de performance et de bonne gestion. En tant que coopérative, elle respecte les règles de répartition du pouvoir selon le principe « une personne = une voix », avec cependant la possibilité de constituer des collèges permettant de pondérer les voix selon des règles approuvées en Assemblée Générale.
- Les associés peuvent être répartis en collèges, chaque collège disposant d'un nombre de voix, défini librement dans les statuts, dans les limites prévues par la loi (10% des voix minimum et 50% des voix maximum).
- Le multi-sociétariat permet d'associer et de prendre en compte les intérêts de plusieurs types de coopérateurs (salariés, bénéficiaires, bénévoles, financeurs, etc.).
- 57,5% **minimum** des excédents nets annuels sont affectés à des réserves impartageables. Ces réserves participent aux fonds propres de la coopérative pour financer les investissements et le besoin en fonds de roulement, mais ne pourront en aucun cas être distribuées aux associés.

C'est un outil de «développement local et durable»

- La S.C.I.C. est un outil de développement local et durable. Elle vise à créer, consolider, développer et pérenniser de l'activité sur un territoire dans le respect et l'intérêt de toutes les composantes de ce territoire.
- En bonne société commerciale, elle va générer des excédents.
- En bonne coopérative d'intérêt collectif, elle va les réinvestir dans le développement des projets locaux.
- La S.C.I.C. est une société commerciale à but non lucratif: son objectif premier est l'enrichissement collectif du territoire et de ses composantes, pas l'enrichissement individuel de ses sociétaires, ce que d'ailleurs la loi interdit formellement. Ceux qui la créent, et ce sont forcément les acteurs d'un territoire, chercheront dans le territoire lui-même les moyens du meilleur développement.
- L'ensemble des investissements viendra renforcer l'économie locale de façon durable.

POURQUOI DES «COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS»?

Elles reposent sur quatre grands principes.

- Une logique d'entrepreneur
- Le refus d'une logique d'assistantat
- L'intégration dans une démarche de développement local
- Un cadre juridique élargi dans le refus de la précarisation.

Elles ont deux objectifs principaux:

Développement durable et collectif d'activités économiques

Une Coopérative d'emplois et d'activités est une structure juridique et commerciale, permettant l'intégration d'activités économiques en donnant aux créateurs un cadre salarial et logistique. Elle offre aux créateurs ou porteurs d'activité un suivi et un cadre collectif pour entreprendre, réduisant ainsi les risques liés à l'isolement.

Ainsi, le porteur de projet confie à la coopérative la gestion administrative de son activité, dispose des conseils des responsables de la coopérative, dispose d'une structure logistique adaptée à ses besoins et a la possibilité de mutualiser avec les autres entrepreneurs-salariés des moyens matériels, des expériences, des marchés.

Insertion et promotion sociale par l'acte d'entreprendre

Les coopératives d'emploi et d'activités fournissent un environnement, un accompagnement, une formation et un statut à des personnes susceptibles de créer leur propre activité économique. En cela, ces coopératives constituent une solution rendant l'acte d'entreprendre accessible au plus grand nombre.